

Merck prévoit de s'agrandir

Corsier



Texte et photo: Xavier Crépon

La vision de la Municipalité de Corsier est claire. «Développer la zone En Fenil afin d'y pérenniser l'activité industrielle déjà existante», affirme son syndic Franz Brun. En acceptant le 11 mars un nouveau plan d'affectation d'environ 190'000 m² qui se déploie sur la majorité de la zone, le législatif vient de donner un vrai coup d'accélérateur au projet de la multinationale qui souhaite étendre son activité d'ici à cinq ans. La mesure comprend entre autres l'acquisition par Merck d'un terrain de 40'000 m² adjacent à son site de production. Alors que le groupe, qui emploie 550 personnes à Corsier, ne souhaite pas détailler son projet, vu son stade de développement encore actuel, le préavis annonce de nouveaux bâtiments de production pour les médicaments biotechnologiques ainsi qu'une deuxième STEP pour le traitement des eaux usées.

Plus-value de 500'000 frs

Une aubaine pour la commune propriétaire d'une partie des terrains qui devrait faire une plus-value d'un million de frs avec les bénéfices indirects sur la durée (principalement sur les taxes foncières). «Avec la

LAT, nous ne pouvons de toute façon plus construire des habitations sur ce périmètre comme cela était prévu autrefois, avoue Franz Brun. Le développement de l'industrie est une bonne solution, d'autant plus que Merck est une entreprise sérieuse et respectueuse de l'environnement». Au niveau du trafic généré, pas de craintes à avoir selon le syndic. «La route communale supportera les 600 mouvements quotidiens supplémentaires et nous allons également trouver des solutions pour faciliter la traversée du pont de Fenil pour les piétons au niveau des éclairages et de la signalisation.» Le plan d'affectation doit désormais être validé par le canton avant de pouvoir mettre à l'enquête tout projet. «J'espère que cette validation se fera d'ici à deux mois», glisse le syndic. Tout dépendra maintenant de la vitesse de la procédure.